

VŒU

PROMOTION DES INITIATIVES POSITIVES DANS L'ARRONDISSEMENT

Déposé en conseil d'arrondissement du 19 janvier 2021

- Considérant que les temps sont troublés, anxiogènes, et trop souvent porteurs de mauvaises nouvelles, notamment en ce contexte de pandémie, et que l'intelligence collective est un levier essentiel pour trouver ensemble les bonnes solutions, et transformer un avenir sombre en un avenir plus désirable,
- Considérant que dans le 6^e comme ailleurs, il va de la responsabilité de toutes et tous, «simples» citoyens, élus, acteurs de la vie locale, de porter une volonté d'amélioration de la chose publique et du bien commun,
- Considérant qu'il est plus efficace de mettre en avant ce qui fonctionne, et qui peut être répliqué, plutôt que de déplorer ce qui ne fonctionne pas,
- Considérant qu'il est intéressant que les pouvoirs publics soutiennent en les diffusant les initiatives citoyennes allant dans le sens de la transition écologique, de la solidarité, de l'entraide avec les populations fragiles et défavorisées, et de façon plus générale et sans que ce soit limitatif, allant dans le sens de l'amélioration du cadre de vie commun,
- Considérant que faire connaître ces initiatives à l'ensemble de la population peut stimuler la volonté chez d'autres de faire pareil et de s'investir à leur tour dans des actions de ce genre,

Sur proposition d'Antoinette Kis, le conseil d'arrondissement émet le vœu :

- que la mairie participe à la promotion des initiatives positives qui ont lieu dans notre arrondissement
- qu'ainsi la mairie diffuse les initiatives locales en ce sens d'acteurs du territoire, associatifs, professionnels, individus, ou groupes informels d'habitants-es du 6^e arrondissement
- que la mairie se serve des moyens électroniques et papier dont elle dispose pour assurer cette diffusion sous la forme d'un encart ou de tout autre rendez-vous régulier et facilement identifiable par les lecteurs